

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION MEDIATION ET EDUCATION COMPTE RENDU REUNIONS DES CLUBS



REUNION DU 02/05/2022 Présentiel

<u>Animateur :</u>	M. Boubakar HAMDANI
<u>Présent(e)s :</u>	Mme LEGRAS MM. GUERFI (CD) - RIOU
<u>Excusés :</u>	MM. COZETTE – COUTARD – BONNEFOUS – KNOPHELI – ADREF - DUNATTE (CD)

- La CDPME fait un point sur la réunion qui s'est déroulée avec les clubs.
M. Farid GUERFI : réunion très intéressante, échange avec les clubs constructif.
Cette réunion doit être rendue obligatoire.
Annie Legras : Bonne réunion. Regrette que celle-ci ne soit pas en présentiel. Annie Legras regrette le trop peu de présence des encadrants et éducateurs (objet de la réunion du 11.04.2022)
- M. Farid GUERFI souhaite qu'il y ait une réflexion dans l'objectif de rendre obligatoire ce genre de « rencontre » et demande que la CDPME fasse une proposition au Comité Directeur.
- Farid propose que la CDPME intervienne pour les finales du 19 juin 2022 sur le volet « prévention », la manière restant à déterminer.
- M. Boubakar HAMDANI rappelle que rendre les réunions « obligatoires avec amendes » est du ressort du Comité Directeur mais une proposition lui sera faite au mois de juin.
- Annie LEGRAS propose de renouveler cette réunion pour la reprise au mois de septembre 2022.
- La CDPME est d'accord avec cette proposition.

- M. Boubakar HAMDANI fait part des dispositions prises lors d'une demande de match sensible de la part d'un club sur un match séniors : réponse de la CDPME faite.
- **La CDPME fait le point sur les matchs sensibles et rappelle aux clubs que les dossiers doivent être déposés 15 jours avant la rencontre pour optimiser l'organisation de la rencontre.**
- M. Farid GUERFI propose que la CDPME réfléchisse à un nouveau fonctionnement de la commission à mettre en place pour la saison prochaine afin de permettre un meilleur traitement des dossiers.
- La CDPME est favorable aux propositions évoquées par Farid GUERFI. La prochaine réunion de CDPME aura pour ordre du jour « le nouveau fonctionnement de la CDPME en vue de la saison prochaine ».
- La CDPME rappelle l'organisation d'un match sensible qui a été mise en place pour un match U18.

Prochaine réunion de la CDPME 16/05/2022 à 18h30 au District 92

L'animateur de la commission



Le secrétaire de la Commission